

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

À L'EXAMEN D'ENTRÉE

NON BACHELIER·ES ET/OU
EN REPRISE D'ÉTUDE

MERCI DE COMPLÉTER CE FORMULAIRE EN LETTRES CAPITALES

CIVILITÉ MADAME MONSIEUR

NOM

PRÉNOM(S)

(SI DIFFÉRENTS) CIVILITÉ D'USAGE MADAME MONSIEUR PRÉNOM D'USAGE

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE ET CODE POSTAL

NATIONALITÉ

ADRESSE PERSONNELLE DU·DE LA CANDIDAT·E

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

EMAIL

NOM ET PRÉNOM DU PARENT 1 (TUTEUR LÉGAL)

PROFESSION DU PARENT 1

VILLE ET CODE POSTAL DE RÉSIDENCE

TÉL.

NOM ET PRÉNOM DU PARENT 2

PROFESSION DU PARENT 2

(SI DIFFÉRENTS) VILLE ET CODE POSTAL DE RÉSIDENCE

TÉL.

J'atteste l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.

Fait à

Le

Signature

Comment avez-vous connu l'ÉSACM ?

Informations institutionnelles (CIO, forums étudiants, conseiller·ères d'orientation...)

Internet et réseaux sociaux

Médias, télévision, journaux...

Autres

Les informations et les documents recueillis dans le dossier de candidature sont collectés dans le but d'assurer la gestion administrative des inscriptions. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit de portabilité vous permettant de les récupérer, que vous pouvez exercer en vous adressant à :
ÉSACM - 25, rue Kessler, 63000 Clermont-Ferrand - Tel +33 (0)4 73 17 36 10 - esa@esacm.fr

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION :

MOYEN DE PAIEMENT CHÈQUE ESPÈCES VIREMENT(sur demande) EXONÉRATION

DOSSIER COMPLET OUI NON

**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART
DE CLERMONT
MÉTROPOLE**



**25 RUE KESSLER
63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 17 36 10
ESA@ESACM.FR
WWW.ESACM.FR**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- BACHELIER.E
- OPTIONS OU SPÉCIALITÉS
- NON BACHELIER.E

ANNÉE	NATURE DES ÉTUDES SUIVIES	ÉTABLISSEMENTS (NOM, VILLE, PAYS)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ANNÉE	NATURE DES ÉTUDES SUIVIES (préciser le niveau d'étude : L1, L2, BTS1...)	ÉTABLISSEMENTS (nom, ville, pays)

DIPLÔMES DU SUPÉRIEUR OBTENUS :

ANNÉE	INTITULÉ DU DIPLÔME

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

ANNÉE	MISSIONS (césure, service civique, contrat...)	STRUCTURES

Date limite
de dépôt
des 2 dossiers :

6 avril 2023

Dates de
l'examen
d'entrée :

**le mardi 2 mai
OU mercredi 4 mai
OU jeudi 5 mai 2023**

DOSSIER D'INSCRIPTION

Les candidat·es à l'examen d'entrée, doivent s'inscrire avant le 6 avril 2023 : envoi du dossier par mail à candidature@esacm.fr avec, en parallèle, l'envoi par voie postale du chèque (cachet de la poste faisant foi) pour les frais de dossier :

- ce formulaire d'inscription dûment complété et signé,
- un curriculum vitae,
- la photocopie de la pièce d'identité
- la photocopie du dossier pédagogique (diplômes, relevés de notes, etc.)
- le règlement des frais de dossier : 45 €

en espèces, par carte bancaire uniquement à l'accueil de l'établissement, par chèque à l'ordre du Trésor Public ou (mentionner noms et prénoms du·de la candidat·e au dos du chèque)

Pour les résident·es de Clermont Auvergne Métropole, ces frais seront déduits des frais d'inscriptions à la formation si le·la candidat·es est admis·e.

DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ

Déposer en parallèle, avant le 6 avril 2023, le dossier d'admissibilité le serveur dédié (lien sur le site) le dossier d'admissibilité composé de 7 pièces :

- le questionnaire de motivation téléchargé sur le site et complété
- 3 images de vos travaux plastiques en montrant autant que possible une diversité de pratique
- 3 images de différentes natures, de votre choix, et qui renvoient à votre univers artistique, littéraire, cinématographique, lié à l'actualité, ect.

Les fichiers peuvent être au format pdf ou jpeg et seront nommés de la façon suivante :

NOM-PRENOM-questionnaire

NOM-PRENOM-travaux1

NOM-PRENOM-travaux2

NOM-PRENOM-travaux3

NOM-PRENOM-reference1

NOM-PRENOM-reference2

NOM-PRENOM-reference3

IMPORTANT : Chaque élément doit faire l'objet d'un fichier distinct (7 fichiers au total à déposer pour une vérification plus rapide de la conformité de votre dossier d'admissibilité). La taille maximale pour l'ensemble du dossier est de 50 Mo.

L'absence de dépôt de l'ensemble des pièces dans les délais et selon les consignes entraînera automatiquement une non admissibilité.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN D'ENTRÉE

Les candidat·es présélectionné·es seront convoqué·es à 9h, à l'ÉSACM, pour passer l'examen d'entrée **en présentiel**, sur la journée, le mardi 2 mai ou mercredi 3 mai ou jeudi 4 mai 2023.

Seul·es les candidat·es ultramarin·es ou résidant à l'étranger sont autorisé·es à passer les épreuves à distance.

La date du passage des épreuves est déterminée par l'ÉSACM.

En cas d'empêchement (autres examens d'entrée notamment), une autre date de passage pourra être proposée aux candidat·es sur une des 3 journées programmées. Le demande doit être justifiée et faite par mail avant le 28 avril 2023 à admission@esacm.fr

- EXERCICE D'EXPRESSION PERSONNELLE (une journée)

En s'appuyant sur divers documents transmis à son arrivée, le·la candidat·e a une journée pour effectuer cet exercice dans un carnet fourni par l'école (format A4) où il·elle associera formes plastiques (dessin, collage, peinture, etc.) et des écrits (réflexions, poésies, analyses, etc.). Ce carnet d'expression permet de rendre compte de l'approche personnelle et singulière qu'il·elle porte sur le sujet et le contexte de travail qui lui sont donnés.

- ENTRETIEN (15 min)

Temps de rencontre et d'échange entre le·la candidat·e et des enseignant·es, cet entretien a pour objet d'apprécier les motivations et l'aptitude du·de la candidat·e à intégrer l'école. Une attention particulière est portée à la créativité, à la curiosité et à l'ouverture d'esprit des candidat·es.

Au cours de l'entretien, le·la candidat·e s'appuie sur la présentation de :

- 1. L'exercice d'expression personnelle, pour échanger sur le travail réalisé dans le carnet.
- 2. Un ensemble de travaux personnels, pour partager ses centres d'intérêt, donner à voir ses expérimentations, qu'elles soient à l'état d'ébauches ou abouties. Ces éléments peuvent être de natures très diverses (dessins, peintures, écrits, sculptures, photographies, vidéos, formes numériques, sons,...). Les éléments présentés pourront résulter de recherches réalisées dans un cadre dirigé (cours d'arts plastiques du lycée, cours du soir, stages artistiques, etc.) mais également, et de manière privilégiée, être le fruit d'expérimentations conduites de manière autonome par le·la candidat·e, y compris les dessins figurant dans les marges de cahiers. Les réalisations originales sont préférables à leur reproduction ; cependant, les travaux non-transportables peuvent être présentés sous forme de documents photographiques, vidéographiques ou sonores.

- ANGLAIS / FRANÇAIS - TEST DE COMPRÉHENSION (45min)

Le test vise à évaluer le niveau de compréhension et d'expression en anglais des candidat·es francophones, ou en français des candidat·es non-francophones.

+ d'informations

sur www.esacm.fr/admissions/en-premiere-annee/
ou contacter Carole Tilly à candidature@esacm.fr